

ASSOCIATION DES AMIS DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

RAPPORT MORAL – ANNÉE 2023

1 - Adhésions

Rappel : L'association regroupe des membres de droit (membres de la commission des Archives diplomatique, agents de la direction des Archives ...), des membres d'honneur (notamment : donateurs d'archives) et des membres dits actifs, i. e. cotisants.

Fin 2023, le fichier comptait 141 membres actifs ayant acquitté ou non leur cotisation ;

Pour 2023, on note une progression certaine du volume d'adhésions ou de renouvellements d'adhésion (même si celui-ci reste modeste) : en 2023, l'association a compté 79 adhérents ayant acquitté leur cotisation. Ils étaient **58** en 2022, 63 en 2021, 54 en 2020, mais 73 en 2019. L'objectif pour l'année à venir doit être de remonter au moins au niveau de 2016 où l'association avait comptabilisé 91 cotisants, voire 2013 (99 adhérents à jour de leur cotisation).

A noter : Depuis 2015, la cotisation a été portée à 40 euros (60 euros pour un couple). Ce tarif reste modeste comparé à d'autres associations de même nature (46 euros pour la société de l'Ecole des Chartes). L'association a inscrit une nouvelle tarification à l'ordre du jour de la réunion de son nouveau conseil d'administration, prévoyant de faire passer l'adhésion à 50 euros par exemple.

Réuni à deux reprises, les 27 septembre et 12 décembre, le CA a voté une nouvelle tarification (PJ) qui ne prévoit toutefois pas une augmentation de la cotisation.. Un nouveau formulaire a été produit qui doit être mis en ligne sur le site internet (PJ).

On ne peut que rappeler à nouveau la nécessité d'augmenter le nombre des adhérents-cotisants, non seulement pour veiller à préserver la bonne santé financière de l'association mais aussi pour accroître son rayonnement auprès de divers publics : étudiants particulièrement, agents du Ministère également.

En premier lieu, en améliorant l'offre c'est-à-dire les avantages qu'une adhésion à l'association peut présenter : on rappelle qu'en 2008, où l'inscription ayant pour contre-partie une réduction sur le prix des photocopies l'association enregistrait 163 cotisants, dont de nombreux étudiants. Ce niveau pourrait être regagné en accentuant la visibilité de l'association à l'occasion des événements grand public organisés à l'initiative de la direction des Archives.

Partenariats

Pour améliorer sensiblement cette visibilité, c'est vers le MEAE lui-même que l'on s'est dirigé en premier lieu, avec des contacts pris avec en ce sens dès 2018 avec le président et le vice-président de l'association des retraités du MAE (AREMAE), qui s'est soldé notamment par l'adoption d'un tarif préférentiel d'adhésion pour les membres de l'AREMAE. Autre contact très fructueux à signaler avec la SAMA, qui s'est traduit par l'organisation d'un colloque en commun et par des échanges réciproques d'invitations aux conférences organisées de part et d'autre. . D'autres prises de contact doivent être initiées.

En tout état de cause cependant, il faut toujours rappeler que la visibilité de l'association reste supérieure à ce que la modestie de ces chiffres pourrait laisser entendre : la fréquentation des conférences en témoigne (les conférences en salle Clergier – d'une capacité réduite : une 40taine de places, jusqu'à 60 personnes en ajoutant des chaises ! – affichant systématiquement complet ; les conférences à la mairie du 15e ayant attiré de 809 à 150 personnes).

2 - FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Les objectifs, rappelés notamment lors de l'AG précédente, étaient de normaliser et consolider la relation de l'association à l'administration par l'adoption d'une convention avec le ministère ; d'accroître le nombre d'adhérents par une communication modernisée et un programme enrichi de rencontres et conférences ; de renforcer aussi l'action de mécénat de l'association par des contacts plus réguliers avec les libraires. En bref : donner une nouvelle impulsion à l'association en mettant à profit les instruments de communication à notre portée.

Convention Association/Département- Comme indiqué à de nombreuses reprises, et pour éviter tout risque de gestion de fait et encadrer plus rigoureusement la relation entre l'association et la direction des Archives, avait été mis en chantier l'établissement d'une convention (cf. Projet ci-joint). Une fois approuvée par le Service des Affaires juridiques internes du Département (SAJI) après avis de la direction des Affaires financières, la convention a été signée par le Directeur des Archives et le Président de l'AAAD en (novembre ? janvier ?). Le texte prévoit :

- Mission de l'AAAD : Article I : L'association des Amis des Archives diplomatiques contribue à l'enrichissement des collections publiques conservées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en achetant sur ses fonds propres Des documents en vente publique, qu'elle remet ensuite à la direction des Archives. Elle aide à la valorisation des archives diplomatiques françaises par l'organisation de conférences et colloques, un soutien financier à la publication d'ouvrages édités par ou avec le soutien du ministère sous forme de préachat d'ouvrages à tarif libraire, ou à l'organisation de colloques programmés par la direction des Archives.
- Moyens mis à disposition de l'AAAD par le MEAE : Accès à un bureau équipé à La Courneuve et maintien de l'espace de stockage des archives et stocks de livres et cartes de vœux de l'association (environ 150 mètres linéaires, dépôt 307) ; usage ponctuel des salles du MEAE pour les conférences sous réserve de leur disponibilité : salle Clergier du Quai d'Orsay, salon Hôtel du Ministre (aux mêmes conditions que celles applicables aux services du MEAE) ; *Communication* : Envoi de courriers en nombre à titre gratuit (six à huit fois par an) aux membres de l'association ne disposant pas d'adresses mail, relai des conférences et activités de l'association par les canaux d'information du ministère (mailings lists, site Francdiplomatie).

Nouveaux statuts : un nouveau texte s'était depuis longtemps révélé nécessaire (PJ). Il a été voté par l'AG de 2023 en fin de séance.

La question de la salle – reste pertinent l'usage de la salle Clergier et des salles mises à disposition de l'association par la mairie du 15^e. Avec la perspective d'un accès à une

nouvelle salle à la Mairie du 7^e arrondissement suite aux contacts pris par Patrich Hénault, vice-président de l'association.

Communication de l'association : site Internet en construction. La conception du site a été confiée à la société macsimedia, qui en a d'ores et déjà préparé le cadre général, mis en ligne sous le nom www.amisdesarchivesdiplomatiques.fr.

Objectif : Optimiser la communication (présentation de ses activités : conférences, colloques...) en gagnant en visibilité (être présent dans les résultats des moteurs de recherche), faciliter les procédures d'adhésion (connexion avec Hello Asso pour paiements en ligne)

Le site Internet utilise la technologie Wordpress, (consultable sur tout support numérique : ordinateurs, tablettes et mobiles) donnant la possibilité aux administrateurs d'effectuer eux-mêmes les mises à jour de contenu très simplement.

A noter : modestie de l'investissement (moins de 3000 euros pour la conception, maintenance de 80 euros tous les 6 mois, indépendance et fiabilité de l'hébergement (environ 100 euros par an) sur une plateforme extérieure au Département.

Nouveau logo : conçu par Hédi Jeleff, ce logo part d'une réinterprétation d'un objet emblématique du Quai d'Orsay et d'un tableau non moins emblématique puisqu'il représente les plénipotentiaires du congrès de Paris de 1856, première conférence multilatérale réunie au Quai d'Orsay alors tout récemment inauguré.

Pour mémoire : Groupes de travail Acquisitions . Il avait été proposé au conseil d'administration élu en 2019 de constituer, au sein de l'association, un groupe de travail chargé de la veille sur les ventes aux enchères. Ce groupe serait également amené à assister aux ventes et à enchérir au nom de l'association. Un budget bisannuel d'un montant relativement élevé doit être dédié d'emblée aux acquisitions, qui constituent le cœur de ses activités. La poursuite de la pandémie a empêché ce groupe de travail de fonctionner.

3 - ACTIVITES 2023-2024 : CONFERENCES PASSES ET A VENIR

EN 2023 :

1. L'Île-de-France assiégée 1870 – 1871. Mémoire de deux sièges oubliés, par Jean-François DECRAENE, historien, 13 janvier
2. 40 ans de diplomatie française, par Frédéric de La Mure Avec la participation de Maurice VAÏSSE, 16 février
3. Sous l'œil des Oiseaux-moqueurs, par Laurence SCHIFANO, Professeur émérite des universités, 23 mars

4. Romain Gary, Écrivain- réalisateur par Kerwin Spire, docteur en littérature et civilisation françaises, auteur d'une thèse sur « Romain Gary écrivain politique », magistrat financier à la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille, 26 avril
5. Paul Claudel diplomate comme on ne le connaît pas par Claude Pérez, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille, Administrateur de la Société Paul-Claudel, 25 mai
6. Paul DOUMER (1857-1932), par Amaury LORIN, historien, " June 27, 2023 6:30 PM
7. éDiplomatie de combats, par Jean-Maurice Ripert , Ambassadeur de France, October 17
8. 1813 : la fin de l'Europe napoléonienne, par Charles-Eloi VIAL, November 7, 2023
9. La diplomatie culturelle au XXe siècle, par Guillaume Frantzwa, December 12, 2023 6:30

A VENIR : 29 OCTOBRE « REPENSER LA PRESENCE FRANÇAISE EN AMERIQUE ») / 10 DECEMBRE : « LA PAIX DES DAMES » / POUR 2025 : LE CAUCASE AVEC CLAIRE MOURADIAN ET LE 4^E VOLUME DE LA CORRESPONDANCE D'HELENE HOPPENOT ETC.

COLLOQUE : 18 NOVEMBRE : « IMPLOSION DES EMPIRES ET FRONTIERES NATIONALES »

2023 : NOUVELLES ACQUISITIONS

Grâce à la diligence de Clément Noual, conservateur responsable des collections privées et papiers d'agents, ont été repérés et acquis les documents suivants :

- Un volume de dix articles sous forme de lettres rédigées par le célèbre auteur de la trilogie des Mousquetaires lors de son séjour en Italie, en 1861. Celui-ci était parti l'année précédente en plein Risorgimento pour soutenir l'expédition des Mille. Il fut l'ami et le soutien fidèle de Garibaldi pendant l'unification italienne. Ce manuscrit sera conservé aux archives diplomatiques au sein de la collection des Acquisitions extraordinaires (301QO).
- Album de gravures au noir de Hermann Heinrich Quitter - Icones legatorum Quitter, H.H. Icones legatorum qui ex mandatorum plenitudine nociomagi in restitutione pacis universalis... . (2e éd.). Bonn, Christian Lehman, 1680. avec 38 planches de portraits à double page et 1 représentation allégorique. 4°. Pgt. d. Zt. m. RSch. (taché, frotté). Cf. Hollstein, vol. 33, 20-59.- La première édition parut en 1679 à compte d'auteur, en 1681 la première édition allemande parut à Nuremberg sous le titre : 'Wahrhaftige Contrafacturen und Abbildungen deren Weltberühmten und preißwürdigsten Herren Mediatoren'.- Rare suite de planches avec les magnifiques portraits des 38 ambassadeurs pour la conclusion de la paix à Nimègue, qui mit fin à la guerre de Hollande. Les portraits ont été exécutés par le peintre et graveur Herman Hendrik Quitter, originaire de Frise orientale et entré plus tard au service de l'électeur Max Heinrich de Cologne ; ils 'font partie des premiers produits de ce genre de gravure sur cuivre et se recommandent également par leur valeur artistique' (ADB XXVII, 57).- Tous les portraits comportent des désignations gravées de plusieurs lignes dans la marge inférieure. Titre et quelques portraits avec (généralement) petites déchirures et (généralement) légers plis d'écrasement, quelques planches détachées.- Taches variables, mais généralement seulement dans la marge blanche.- Ancienne mention de possession sur le titre 'G.F.C. Wiederhold'.

Pour 2021_2022 : Le 23 mars 2021 chez Vassy & Jalenques à Clermont-Ferrand :vente Barante (Prosper Brugière, baron de de Barante, 1782-1866 – ambassadeur à Turin puis Saint-Pétersbourg sous la Monarchie de Juillet, historien académicien, ancien préfet)
Lot 520 : copie manuscrite des anecdotes de Louis-Augustin Blondel (1696-1791)
Lot 614: 199 lettres du baron d'André au baron de Barante (1838-1865).
Lots 288 : almanachs (Parme, 1833 et 1834)
Lot 416 (Opper de Blowitz, 1825-1903, journaliste naturalisé français, consul à Riga) - Le Mariage d'Espagne. Coût total : 3223,20 €.

Le 14 novembre 2022. – lot 88 de la vente Aristophil n° 53 : manuscrit autographe signé d'Alexandre Dumas sur l'Italie (1861, 113 feuillets in-fol.). Coût total : 5200 €. Cette acquisition a été relayée auprès du public par une petite publication postée sur Face book (compte de la direction des Archives).

l'AAAD a fait l'acquisition d'un rare recueil d'estampes représentant les plénipotentiaires aux négociations au traité de Nimègue (pas d'exemplaire repéré en France - rareté (il n'a trouvé que deux exemplaires en bibliothèques publiques, en Allemagne).), pour la somme de 1874 euros. Ce sont des gravures faites à la manière noire.